



## 4

Hiver 2004

# Actualités de l'IMV

## Grand Théâtre de Genève : l'IMV fête ses cinquante ans

C'est au foyer du Grand Théâtre de Genève que l'Institut et Musée Voltaire a fêté son cinquantième anniversaire. L'inauguration officielle de la bibliothèque et du musée a en effet eu lieu le 2 octobre 1954 : elle avait alors conclu deux ans de discussion entre le Conseil administratif de l'époque et le milliardaire Theodore Besterman, passionné de Voltaire, et qui proposait, en échange de sa nomination au rang de conservateur, le don à la Ville de l'ensemble de sa prestigieuse collection d'imprimés, de tableaux et de manuscrits.

Alain Jacquesson, directeur de la BPU, a ouvert les débats en établissant un bref rappel historique : la maison est passée en 1973 aux mains de Charles Wirz, a connu une importante rénovation entre 1989 et 1994, date du tricentenaire de la naissance de Voltaire, et s'ouvre maintenant à un plus large public, grâce à un effort particulier dans le domaine de la médiation culturelle.

François Jacob, conservateur, après avoir remercié les différents partenaires de l'Institut, a insisté sur les nouveautés dernièrement mises en place : la *Gazette* électronique a déjà publié plusieurs numéros, un projet de *Voltairiana* est en cours (le premier numéro paraîtra à la fin de l'hiver), et l'exposition intitulée « Tremblez, terriens ! », actuellement en phase de préparation, donne lieu à une série d'intéressantes collaborations.

M. Patrice Mugny, conseiller administratif, a ensuite clos les débats, en souhaitant qu'un esprit « voltairien » anime davantage les débats citoyens dans l'ensemble de la Suisse. Il en a ensuite appelé, dans le sillage de l'hôte des Délices, à plus de tolérance envers autrui.

## *Candide* de Jean-Marie Curti au Grand Théâtre : un réel succès

La soirée du 2 octobre avait été ouverte par la présentation au public, au foyer du Grand Théâtre, de *Candide*, opéra comique de chambre pour percussions et quatre solistes, livret de Colette Tomiche et musique de Jean-Marie Curti, d'après le conte de Voltaire.

La création de l'œuvre avait été faite à Ferney-Voltaire en 1994, dans une mise en scène de Vincent Tavernier. Une tournée avait été ensuite organisée dans le nord de la France et dans toute la région parisienne, dans le cadre de l'IFOB (Ile-de-France Opéra Ballet) et avait donné lieu à un vaste projet pédagogique.

Les interprètes de cette soirée du 2 octobre étaient Alain Thai (haute-contre), Philippe Tigeot-Gortari (ténor), Philippe Le Chevalier (baryton) et Paul Médioni (basse).

## Inauguration de l'exposition « Aux lieux d'une œuvre : Gérald Hervé (1928-1998) »

L'Institut Voltaire a présenté le 28 octobre dernier sa quatrième exposition temporaire intitulée « Aux lieux d'une œuvre : Gérald Hervé (1928-1998) ». Ecrivain français contemporain, Gérald Hervé est l'auteur d'une œuvre oscillant du roman (*Les Hérésies imaginaires*) à la réflexion philosophique (*La Nuit des Olympica*). L'exposition, réalisée en étroite collaboration avec l'Association des Amis de Gérald Hervé, propose un « salon de lecture » où sont réunis non seulement tous les textes actuellement publiés de Gérald Hervé, mais également les articles critiques relatifs à son œuvre.

## Table ronde du Pen Club romand aux Délices

Le Pen Club romand a organisé, le jeudi 18 novembre dernier, à l'occasion de la Journée des écrivains en prison, une table ronde sur le sujet. La maison de Voltaire a été choisie comme lieu de rendez-vous et ce sont plus de trente personnes qui se sont réunies dans la bibliothèque.

Eugène Schoulgin a d'abord évoqué les actions 2004 du Comité des Ecrivains en Prison de PEN International contre la répression des intellectuels à Cuba, au Vietnam et ailleurs, ainsi que le succès d'une Maison des Ecrivains fondée à Kaboul dans la Swiss Peace House. Fikret Baskaya a ensuite raconté ses propres tribulations ainsi que celles des éditeurs en Turquie. Le tout a donné lieu à des discussions nourries et à un état des lieux très suggestif de la situation des écrivains dans le monde, dès lors qu'est mise en cause leur liberté d'expression.